

Termes de référence pour l'évaluation finale du projet
(2019/PRYC/000298)

**"Renforcer le système éducatif public haïtien pour
garantir le droit à une éducation de qualité".**

de la Fondation Entreculturas et Fe y Alegría Haïti

Cofinancé par l'Agence espagnole de coopération

Agence pour le développement international (AECID)

**LES TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉVALUATION FINALE DE LA
COOPÉRATION DE LA FONDATION ENTRECULTURAS ET FE Y ALEGRÍA
COFINANCÉ PAR L'AGENCE ESPAGNOLE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE AU
DÉVELOPPEMENT (AECID)**

Contenu :

1. INTRODUCTION	2
2. OBJET DE L'ÉVALUATION ET CONTEXTE	2
2.1. Titulaire de droits collectifs cibles	5
2.2. Titulaires d'obligations et de dettes	6
2.3. Documents disponibles et sources d'information	7
3. ACTEURS IMPLIQUÉS DANS L'ÉVALUATION	7
3.1. Unité de gestion de l'évaluation	7
3.2. Comité de suivi	8
4. CHAMP D'APPLICATION DE L'EVALUATION	8
5. QUESTIONS D'ÉVALUATION	9
6. CRITÈRES D'ÉVALUATION	11
7. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION ET PLAN DE TRAVAIL	11
7.1. Méthodologie	11
7.2. Phases et calendrier	12
7.3. Résultats attendus et structure du rapport	13
7.3.1. Produits demandés en phase de conception	13
7.3.2. Produits demandés dans la phase de mise en œuvre	14
7.3.3. Produits pour le retour et la diffusion des résultats	15
8. ÉQUIPE D'ÉVALUATION	15
9. PRÉMISSSES DE L'ÉVALUATION	16
10. BUDGET D'ÉVALUATION	17
11. PRÉSENTATION DE L'OFFRE ET DES CRITÈRES D'ÉVALUATION	17

1. INTRODUCTION

La **Fondation Entreculturas** (ci-après Entreculturas), créée en 1999, est une organisation non gouvernementale de développement (ONGD) promue par la Compagnie de Jésus. Depuis ses débuts en tant qu'association en 1985, son action s'est orientée vers les secteurs pauvres et exclus afin de créer des opportunités de développement par le biais de l'éducation populaire et de la promotion sociale.

Entreculturas a présenté un projet de coopération internationale au développement dans le secteur de l'éducation et de la mise en œuvre en Haïti en vue d'un cofinancement par l'**Agence espagnole de coopération internationale pour le développement** (ci-après AECID), qui a été approuvé et dont la mise en œuvre a débuté en juin 2020.

Le projet, intitulé "*Renforcer le système éducatif public haïtien pour garantir le droit à une éducation de qualité*", a pour partenaire local l'organisation Fe y Alegría Haïti.

Fe y Alegría Haïti (ci-après FyA) dessert près de 5 000 étudiants, enfants, adolescents et adultes dans 5 départements du pays ; elle dispose d'un réseau de 16 centres éducatifs situés, pour la plupart, dans les zones les plus rurales du pays. Ils offrent un enseignement préscolaire, élémentaire, secondaire et technique. Les centres éducatifs de FyA Haïti sont reconnus comme des centres d'éducation publique et de gestion sociale. Pour cette raison, et en raison de la reconnaissance institutionnelle de l'éducation comme un droit et un bien public, FyA se sent coresponsable avec l'État haïtien d'étendre l'éducation universelle, gratuite et ouverte à tous, sans limitations économiques, raciales, religieuses ou de toute autre nature, avec des chances égales, en particulier pour les personnes les plus vulnérables dans l'exercice de leurs droits.

Cette initiative vise à créer les conditions permettant à 1 429 filles et 1 380 garçons des régions du nord-est et du nord-ouest du pays d'exercer leur droit à l'éducation, en participant à un système d'éducation publique de qualité qui favorise leur apprentissage global en mettant l'accent sur l'inclusion, l'égalité des sexes et l'appréciation de l'environnement et de la culture.

Ainsi, suivant le principe de "l'utilité" de l'évaluation, les équipes pédagogiques, techniques et de gestion ont recueilli les intérêts et les besoins d'information qui ont été considérés comme les plus importants, et, à partir de cet exercice, les **objectifs de cette évaluation finale** sont d'obtenir des **leçons apprises**, ainsi que d'identifier les **points forts et les points faibles** du processus mis en œuvre, afin que les processus puissent être reproduits dans d'autres projets, de renforcer les points forts afin qu'ils soient maintenus dans le temps, ainsi que de corriger les points faibles et les actions de moindre impact afin d'améliorer la qualité des résultats de nos actions et du travail effectué par les institutions.

2. OBJET DE L'ÉVALUATION ET CONTEXTE

Entreculturas travaille en Amérique latine depuis plus de vingt ans. Elle travaille depuis longtemps à l'éducation et à la promotion sociale des communautés dans les différentes régions d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais de programmes et de projets de coopération internationale.

Notre logique institutionnelle, centrée sur le lien fort avec Fe y Alegría, nous a permis d'avoir un degré de pénétration considérable dans les lieux du réseau éducatif, soutenant depuis des années la dynamique du changement éducatif. Notre principal partenaire, Fe y Alegría, est l'une des principales références éducatives de la région.

Ce projet approfondit les lignes fondamentales du travail conjoint d'Entreculturas avec notre partenaire stratégique Fe y Alegría Haïti, telles que l'amélioration de la qualité de l'éducation et la formation au travail, et incorpore le thème du plaidoyer public.

Titre	<i>Renforcer le système d'éducation publique haïtien pour garantir le droit à une éducation de qualité.</i>
Pays	Haïti
Durée de l'accord	36 mois
Dates de exécution	Du 1er juin 2020 au 30 juin 2023
Partenaire local	Fe y Alegría Haïti
Budget	539.168,00 €

Le projet est structuré autour d'un objectif général, d'un objectif spécifique et de trois résultats, dans lesquels s'inscrivent 15 activités associées à chacun des résultats, y compris une activité transversale visant à assurer le suivi et le contrôle de l'intervention.

L'**objectif général** de l'intervention est de "contribuer à ce que les enfants et les adolescents haïtiens exercent leur droit à une éducation de qualité".

Ainsi, l'**objectif spécifique** du projet est d'"Assurer la participation à un système éducatif de qualité pour 1429 filles et 1380 garçons en Haïti" par l'amélioration de la qualité du système décentralisé de formation des enseignants (porteurs de mission), le développement de pratiques innovantes en classe en langue maternelle (Kreyòl) dont les élèves sont les protagonistes (ayants droit) et le plaidoyer public avec l'appui du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) (porteurs de mission) pour le renforcement du système d'éducation publique haïtien.

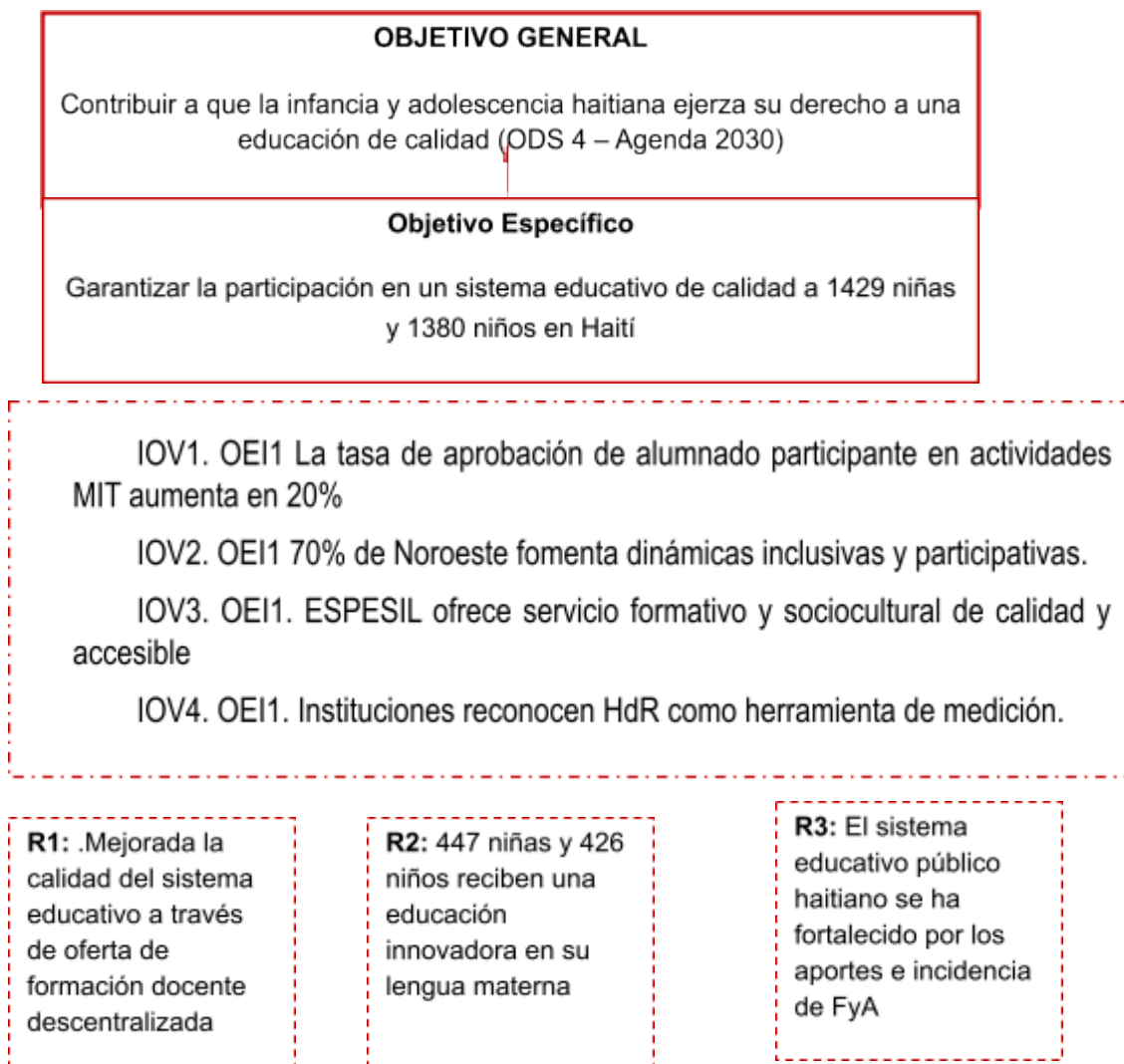
Pour atteindre cet objectif, trois axes de travail ou résultats principaux ont été proposés :

- **(R1)** "Améliorer la qualité du système éducatif grâce à une offre décentralisée de formation des enseignants" en promouvant un enseignement supérieur officiel et décentralisé pour les enseignants des écoles publiques et communautaires de la région du Nord-Est grâce à la consolidation de l'École supérieure des enseignants (ESPESIL). ESPESIL est une initiative qui naît dans le cadre d'un projet financé par l'AECID et qui consolidera son propre espace et son propre programme d'études (avec l'incorporation effective d'approches transversales), et commencera l'exploration pour l'expansion à la région du Nord-Est du pays.
- **(R2)** "447 filles et 426 garçons reçoivent une éducation innovante dans leur langue maternelle", grâce à l'amélioration et à l'innovation des pratiques pédagogiques utilisées en classe. Par l'intermédiaire du

L'incorporation de méthodologies actives orientées vers la co-création de matériel (vidéos et livres) dans la langue maternelle favorise la participation effective des élèves de 6 écoles du Nord-Ouest dans leur propre processus d'apprentissage, l'amélioration de la lecture et de l'écriture en kreyòl et l'appréciation de la langue et de la culture haïtiennes.

- **(R3)** "Le système éducatif public haïtien a été renforcé par les contributions et le plaidoyer de M&A". Le système éducatif public haïtien est renforcé grâce à la mise à jour et à la diffusion de la feuille de route (outil spécifique de mesure de la qualité de l'éducation dans le contexte haïtien) comme stratégie de renforcement des capacités de suivi, de gestion de l'éducation et de collecte de données au niveau régional et national. La mise en œuvre de la feuille de route est présentée et promue dans les espaces promus par le MENFP et l'Office National de Partenariat en Education (ONAPE).

Le graphique suivant résume le cadre logique du projet :



2.1. Titulaire d'un objectif collectif de droits

Le projet cible les communautés rurales de deux régions isolées du reste du pays (**Jean Rabel, dans le Nord-Ouest, et Ouanaminthe, dans le Nord-Est**). Ces populations se caractérisent par une forte paupérisation, des ressources limitées et un faible niveau d'éducation qui limitent leur capacité à accéder à l'emploi, à l'insertion et aux opportunités de développement. Ces communautés n'ont pas accès aux droits fondamentaux tels qu'une éducation de qualité, considérée comme un instrument clé du développement personnel et communautaire.

Ayants droit (TTDD) : Le projet vise à améliorer efficacement les pratiques éducatives pour garantir le droit à l'éducation de 1936 élèves (51% de filles) dans 5 écoles de la région de Ouanaminthe et 873 (51% de filles) dans 6 écoles de la région de Jean-Rabel, par un travail direct avec les élèves, la formation des enseignants et le plaidoyer auprès des institutions. Les ayants droit sont donc 1 429 filles et 1 380 garçons dont les âges se répartissent comme suit : 35% entre 3 et 5 ans, 58% entre 6 et 11 ans, 4% entre 12 et 14 ans et 1% entre 15 et 18 ans. 10 filles et 17 garçons ont des besoins éducatifs spéciaux qui seront pris en compte dans leurs écoles.

L'éducation n'est pas seulement un droit de la citoyenneté, c'est aussi un service obligatoire des gouvernements. Les gens ont le droit et les gouvernements ont le devoir. Par conséquent, la logique de l'intervention ne consiste pas à accorder un droit aux enfants, mais à les aider à exiger et à exercer ce droit. Dans cette optique, la proposition établit une logique de changement à deux niveaux :

- Au niveau des individus, garantir l'exercice du droit au TTDD et proposer des stratégies de renforcement des capacités pour la TTRR (R1, R2),
- Au niveau du système, par le biais du plaidoyer dans les OTT (R3) et la consolidation des modèles éducatifs qui améliorent la couverture de l'éducation publique dans le pays (R2, R1).

Dans le TTRR, les objectifs concrets sont que 70 % des enseignants de la région de Jean Rabel (NO) (80 %M) favorisent une dynamique de classe inclusive, équitable et participative.

Dans la région de Ouanaminthe (NE), l'objectif est que 50 % des étudiants de dernière année (et au moins 50 % des femmes) obtiennent un diplôme officiel de licence reconnu par l'État. Dans la logique de la théorie du changement de cette intervention, la transformation de la formation des enseignants favorisera des changements chez les élèves : l'amélioration de leur niveau scolaire (augmentation de 20 % du taux de réussite des élèves dans 3 écoles de Jean Rabel) et l'accès à des processus de formation dans lesquels ils sont protagonistes (au moins 70 % des élèves des 6 écoles de Jean Rabel créent du matériel en utilisant leur langue maternelle et en élargissant leur connaissance de leur environnement) ; ce qui leur permettra de faire l'expérience d'un développement personnel de nature intégrale, très important pour leur présent et leur avenir.

Dans une approche d'intérêts stratégiques de genre, le projet intervient en favorisant l'accès à l'enseignement supérieur pour les groupes les plus vulnérables (par exemple les femmes) grâce à la promotion d'une offre de formation accessible et abordable. La possibilité d'accéder à un diplôme d'enseignement supérieur permet d'améliorer les options de croissance professionnelle mais aussi de croissance personnelle et vitale. Ainsi, ESPESIL tentera d'équilibrer le pourcentage de femmes s'inscrivant dans l'enseignement supérieur chaque année (40 nouvelles personnes par an, augmentant le pourcentage de femmes de 50%).

En ce qui concerne les TTDD, la co-crédation de matériel éducatif dont elles seront les protagonistes, avec leurs pairs, leur permettra de travailler sur leur image de soi et de remettre en question le système de rôles sexospécifiques. Ainsi, l'intervention vise à ce qu'au moins 50 % des filles développent une perception positive de leur image de soi et de leurs capacités. Les besoins pratiques des filles et des garçons sont couverts en accompagnant l'amélioration de leurs compétences en lecture et en écriture (50% des élèves des 3 écoles JR) et de leurs compétences scientifiques, mathématiques et technologiques, ce qui leur permettra de se promouvoir et de progresser dans le système éducatif.

Le projet considère que les dimensions linguistiques et culturelles propres à Haïti sont extrêmement pertinentes. La valorisation de l'environnement et de la culture du pays contribuera à un changement dans l'histoire du pays. L'utilisation de matériel en kreyol et la combinaison de l'incorporation de la langue maternelle dans des processus basés sur une technologie appropriée favoriseront ce changement dans des environnements plus micro, mais dont l'expérience pourra être reproduite. L'installation des capacités, la durabilité des processus promus et la large capacité de réplication (plateforme MIT) permettront à la chaîne de changement proposée d'être maintenue dans le temps.

2.2. Titulaires d'obligations et responsabilités

Responsables (TTRR) : les changements attendus chez les élèves nécessitent des transformations liées à leur environnement familial et au centre éducatif, plus précisément à leur pratique en classe. La FyA, en tant que partie intégrante du système éducatif national qui établit les lignes directrices dans ses centres éducatifs, est la principale institution détentrice de responsabilités. Les responsables sont 54 enseignants et 46 enseignantes du réseau des centres FyA (51 de la région de Ouanaminthe et 49 de Jean-Rabel) et un total de 85 enseignants (37 femmes) des écoles publiques et communautaires de la région de Ouanaminthe, qui participent aux formations ESPESIL.

Le personnel enseignant des écoles FyA appartient aux communautés où se trouve chaque école. Leur situation d'emploi extrêmement précaire (en raison des difficultés du MENFP à payer les enseignants, FyA prend en charge une partie de leur salaire qui représente un cinquième de ce qu'ils devraient recevoir) les oblige à mener des activités qui génèrent des revenus supplémentaires, ce qui a un impact négatif sur le processus d'enseignement-apprentissage. Le niveau d'éducation est très bas (surtout à Jean-Rabel où 78% des enseignants n'ont pas de formation universitaire - 64% sont des femmes). Personnel d'encadrement : issu de la communauté ou professionnels de l'éducation choisis conjointement par la FyA et la communauté elle-même, des personnes engagées dans l'éducation et la transformation sociale de leur environnement.

Parents : Ils appartiennent à des communautés essentiellement rurales ; ils pratiquent une économie de subsistance, directement liée à l'agriculture. En général, ils n'ont pas reçu d'éducation de base, en particulier les femmes rurales.

Les porteurs de devoirs (TTOO) : le principal porteur de devoirs est l'État et les organismes liés à l'éducation, en tant que premiers garants d'une éducation publique et de qualité (MENFP, régions, districts et municipalités), avec lesquels nous travaillerons par le biais du plaidoyer pour rendre leurs engagements effectifs. Le dialogue entre FyA et le MENFP est fluide pour la prise en compte du réseau des écoles FyA dans le système public, à travers différents espaces de travail.

2.3. Documents et sources d'information disponibles

Actuellement, les informations suivantes sont disponibles sur l'objet à évaluer :

Document	Localisation
Formulation du projet	Siège d'Entreculturas
Rapports de suivi trimestriels	Siège d'Entreculturas
Rapport intermédiaire	Siège d'Entreculturas
Matrice d'évaluation et de suivi (suivi FFVV)	Siège d'Entreculturas
Carte routière	Siège d'Entreculturas
Rapports finaux de formation	Terrain et Entreculturas
Conception de l'évaluation	Entreculturas Siège
Informations institutionnelles sur Fe y Alegría Haïti	Terrain et Entreculturas
Informations sur la Fédération internationale des fusions et acquisitions	Entreculturas
Fédération internationale des fusions et acquisitions	Informations sur la
Informations sur	EntreculturasSiège

Outre ces documents, l'équipe d'évaluation reçoit toutes les informations relatives au projet à jour au moment de l'évaluation.

3. ACTEURS IMPLIQUÉS DANS L'ÉVALUATION

Il est particulièrement important de réaliser une **évaluation externe participative**, en choisissant soigneusement les acteurs clés qui peuvent avoir les meilleures et les plus nombreuses informations sur la mise en œuvre du projet, et en recherchant une multiplicité utile de voix des protagonistes pour obtenir des informations quantitatives et qualitatives pertinentes. Parmi les principaux acteurs impliqués dans l'évaluation, le rôle des **élèves, des familles et du personnel scolaire** sera particulièrement important. Leur participation à l'évaluation aura deux objectifs :

1. Disposer d'informations clés de la part des principaux protagonistes de l'intervention,
2. Que les personnes impliquées connaissent et **s'approprient le processus d'évaluation** afin de pouvoir appliquer au mieux les résultats et les recommandations. Il sera également nécessaire d'impliquer les autorités éducatives et le personnel de Fe y Alegría Haïti et d'Entreculturas.

3.1. Unité de gestion de l'évaluation

Entreculturas et Fe y Alegría formeront l'**unité de gestion de l'évaluation**. Les ONGD mandatées joueront un rôle actif pendant l'évaluation, en coordination avec l'équipe d'évaluation.

De même, Fe y Alegría Haïti sera chargée de gérer les aspects nécessaires au travail sur le terrain et depuis le terrain, ainsi que de fournir les données et les informations requises, de faciliter la logistique nécessaire aux visites et aux déplacements de l'équipe d'évaluation et d'appuyer l'application des techniques d'information.

3.2. Comité de suivi de

Un comité de suivi sera constitué dans le but de promouvoir la participation, de veiller à ce que les travaux d'évaluation soient réalisés selon des critères de qualité et de valider les différentes étapes qui composent le processus, en particulier les étapes de.. :

✓ Identification des besoins d'information.

Conception méthodologique et application conséquente des techniques d'information.

Interprétation des résultats et faisabilité des recommandations.

Ce comité de suivi sera composé de plusieurs acteurs ayant des fonctions différentes :

- **Entreculturas.** Ils établiront les lignes directrices nécessaires pour que l'évaluation soit menée selon des critères de qualité. Ils superviseront également le travail afin de garantir l'acceptation des produits de l'évaluation par toutes les parties concernées.
- **Fe y Alegría Haïti.** L'évaluation prendra en considération les besoins et les questions exprimés par les dirigeants de Fe y Alegría, qui participeront et contribueront aux phases d'évaluation en mettant l'accent sur l'identification des besoins d'information et l'élaboration de conclusions et de recommandations.
- **Des représentants des groupes impliqués** (groupes cibles, autorités locales et/ou tout autre acteur considéré). Ils pourront participer aux mêmes phases que Fe y Alegría, notamment à la phase d'élaboration des conclusions et des recommandations.
- **L'équipe d'évaluation.** Elle sera chargée de réaliser la mission d'évaluation et les produits indiqués en tenant compte des commentaires et suggestions des autres acteurs du comité de suivi.
- **Agence espagnole de coopération internationale pour le développement.** L'évaluation prendra en compte les priorités d'évaluation de l'AECID en tant que normes d'évaluation à adapter aux demandes et aux besoins d'information d'Entreculturas et de Fe y Alegría. L'Agence doit approuver le processus d'évaluation et être informée des étapes et des changements qui peuvent être effectués au cours de l'évaluation.

4. CHAMP D'APPLICATION DE L'ÉVALUATION

Étant donné que ce projet en est à ses derniers mois de mise en œuvre, la **période** couverte par l'évaluation est l'ensemble de la mise en œuvre (de juin 2020 à juin 2023).

Pour la même raison, étant donné qu'il s'agit de la dernière phase de la mise en œuvre, il est prévu de réaliser une **évaluation qui mette l'accent sur l'impact** des processus réalisés dans le cadre de l'intervention, de sorte que la principale force de l'évaluation soit l'**apprentissage** et les **changements qui se sont produits** dans la population cible en ce qui concerne l'accès à une éducation de qualité dans la langue maternelle au cours des trois années du projet, ainsi que les **recommandations** visant à orienter les interventions futures sur la base de l'apprentissage obtenu sur l'impact du projet.

En outre, l'évaluation doit fournir des **appréciations spécifiques sur le niveau d'avancement du projet et le degré de réalisation de ses résultats.**

L'évaluation cherche donc à tirer des **conclusions** de l'analyse des processus de base suivants :

- a) Analyse de la cohérence et de la pertinence des processus et des activités menées par rapport aux résultats attendus du projet.
- b) Analyse des processus et des activités réalisés avec la composante *impact et perspective de genre*.
- c) Analyse de la qualité de l'avancement des résultats du projet.
- d) Analyse de l'impact du projet sur les élèves, les enseignants et leurs communautés.
- e) Analyse de la capacité d'adaptation à des circonstances changeantes.

Tout cela visait finalement à évaluer les changements et améliorations globaux obtenus grâce à l'intervention, tels que l'**installation de capacités** dans les centres éducatifs, la **valeur ajoutée du projet** par rapport à ce que FyA Haïti faisait déjà dans le domaine de la qualité de l'éducation, ainsi que la **durabilité des** processus promus.

Les questions d'évaluation présentées dans la section suivante permettent de sélectionner et de définir plus précisément les aspects spécifiques à évaluer.

5. QUESTIONS D'ÉVALUATION

Les intérêts et les besoins d'information les plus importants des personnes impliquées dans le projet ont été recueillis auprès des personnes impliquées dans le projet et sont présentés ci-dessous :

1. Implication des détenteurs de devoirs et de responsabilités :

- Quel a été le niveau d'implication des responsables (autorités éducatives et municipales) et des responsables (directeurs d'école et enseignants) dans le projet ?
- La participation des responsables aux formations et séminaires ESPESIL a-t-elle permis d'améliorer les propositions éducatives dans les territoires ? Quels ont été les résultats de ces formations et séminaires ?
- Responsables : Quel soutien les établissements d'enseignement apportent-ils, compte tenu du contexte actuel du pays, qu'ils n'apportaient pas auparavant ?

Travail de bureau basé sur les informations fournies par M&A + informations obtenues auprès des détenteurs d'obligations et de responsabilités.

2. Amélioration de la formation décentralisée des enseignants :

- Évaluation de la nouvelle offre de formation décentralisée des enseignants (ESPESIL) dans la région Nord-Est, ainsi que des diagnostics réalisés pour son éventuelle réplique dans la région Jean Rabel. Quels changements ont été apportés et quelle est leur pertinence ? La pandémie de Covid-19 a-t-elle conduit à une modification de l'approche des spécialisations de la formation ou ont-elles été maintenues ?
- Quelles actions permettraient de renforcer le leadership du personnel enseignant dans ces processus d'amélioration ?

Recherche documentaire basée sur les informations fournies par FyA + informations obtenues auprès de la direction de l'école, des enseignants et des élèves.

3. Gestion institutionnelle, territoriale et curriculaire :

- Quel rôle jouent les enseignants qui ont participé à la formation diplômante ESPESIL dans les écoles ? Quel rôle joue la coordination pédagogique du bureau national F&A dans l'accompagnement pédagogique des territoires ?
- Les processus de formation des enseignants ont-ils permis d'améliorer la mise en œuvre du programme et l'application en classe dans le cadre d'une approche transversale (genre, inclusion, interculturalité, environnement) ? Les processus de formation conçus suscitent-ils une acceptation suffisante de la part des enseignants ?

Questionnaires, groupes de discussion et entretiens avec des membres du personnel enseignant, de la direction de l'école, du personnel de F&A et des étudiants.

4. Pratique des enseignants en classe (enseignants ayant une meilleure pratique pédagogique pour la mise en œuvre d'un enseignement de qualité, inclusif et dans la langue maternelle) :

- Quels changements ont été produits dans les centres en ce qui concerne l'amélioration de l'alphabétisation dans la langue maternelle et l'incorporation de la méthodologie MIT sur la pédagogie active au cours du projet par rapport à l'étape précédente ? De nouvelles capacités ont-elles été mises en place pour l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les centres ?

Questionnaires, groupes de discussion et entretiens avec les membres de M&A, la direction de l'école et le personnel enseignant, les familles et les élèves.

5. Amélioration du plaidoyer au niveau régional et national (grâce à la mise à jour, la socialisation et la diffusion de l'outil innovant qu'est la feuille de route, pour le suivi, le contrôle et l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles M&A en Haïti).

- L'outil utilisé (feuille de route) pour évaluer et suivre l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les écoles M&A a-t-il été efficace ?
- Dans quels domaines les détenteurs de responsabilités et les porteurs de devoirs ont-ils le sentiment d'une amélioration ?

Questionnaires, groupes de discussion et entretiens avec les enseignants, le personnel de M&A, les organisations et institutions locales et nationales (ONPE, MENFP...).

6. Pour tous les cas susmentionnés :

- Quelles sont les mesures spécifiques d'équité entre **les sexes qui ont** été intégrées ? Quels sont les facteurs d'équité entre les sexes qui ont été intégrés pour favoriser l'accessibilité et la permanence des femmes ?

Travaux d'ébénisterie

7. Adaptation à des circonstances changeantes :

- Quels ont été les changements significatifs, les apprentissages et les difficultés engendrés par la capacité/le besoin d'adaptation des équipes sur le terrain et du projet à l'environnement ?
l'évolution de la situation dans le pays (peilock, COVID19, crise après l'assassinat du président...)

6. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Au cours du processus d'enquête sur les questions d'évaluation, une analyse évaluative des critères suivants sera également effectuée, pour lesquels une définition propre a été développée¹ en fonction de ses intérêts.

- **Efficacité** : évaluation du degré de réalisation des objectifs, en différenciant les avantages obtenus par les hommes et les femmes des différents groupes avec lesquels le travail a été effectué.
- **Impact** : évaluation des effets à long terme et de plus grande portée, mais attribuables à l'intervention de l'organisation. En d'autres termes, les changements sociaux dont on peut vérifier qu'ils sont une conséquence directe des actions de l'intervention, en mettant l'accent sur la construction de la valeur.
- **Efficience** : évaluation de la relation entre les ressources disponibles (humaines, matérielles et techniques) et les résultats obtenus, ainsi que de la coordination et de la gestion de ces ressources.
- **Durabilité** : évaluation de la continuité dans le temps des effets positifs générés par le projet.

7. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION ET PLAN DE TRAVAIL

7.1. Méthodologie

Sur la base des principes de l'organisation, Entreculturas et Fe y Alegría Haïti exigent une évaluation qui permette une analyse systématique avec la rigueur méthodologique nécessaire, en plus de promouvoir une culture de l'évaluation parmi les principaux acteurs impliqués dans le projet.

En ce sens, les éléments suivants seront nécessaires :

- a) Mettre l'accent sur une méthodologie capable de valider les quatre niveaux de l'analyse évaluative : (i) les résultats ; (ii) l'analyse interprétative basée sur ces données, faits et informations ; (iii) les jugements concluants (conclusions) ; et (iv) les recommandations.
- b) Une méthodologie et une **analyse sensibles au genre**, promouvant la participation active des femmes et des hommes, générant des scénarios où la présence dans le débat est équilibrée, et analysant les questions d'évaluation en différenciant les deux sexes, identifiant les écarts possibles entre les hommes et les femmes dans les résultats escomptés du projet. Il incombera à l'équipe d'évaluation de définir et d'intégrer l'approche de genre dans toutes les analyses.
- c) Des techniques **quantitatives et qualitatives** seront appliquées (l'accent étant mis sur ces dernières), **en tenant compte de** la validité et de la fiabilité de la recherche sociale, à partir de laquelle des preuves seront collectées et triangulées afin de rendre l'analyse plus solide. L'application des éléments suivants sera très appréciée :

¹ Les définitions de ces critères sont basées sur :

- MAEC (2007). *Manuel de gestion des évaluations de la coopération espagnole*. Madrid : MAE
- ESPINOSA, Julia (2011). *La evaluación sensible al género : Una herramienta para mejorar la calidad de la ayuda* in Begoña Leyra Fatou and Ana M. Pérez Camporeale (2013) Cuadernos de género, n° 2. ICEI.
- UNEG (2011). *Intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes dans l'évaluation - vers un guide de l'UNEG*.
<http://www.uneval.org/document/detail/980>

- Remarques
- Enquêtes auprès des élèves, des enseignants, des chefs d'établissement et des familles.
- Interviews
- Groupes de discussion avec les différents profils ou groupes de discussion
- Histoires de vie

En ce qui concerne l'extraction d'informations et la connaissance de la dispersion opérationnelle de la mise en œuvre de l'accord et de la limitation dans le temps, bien que la préférence aille à la modalité de face-à-face avec tous les acteurs, nous laissons la proposition aux critères de l'évaluateur, en dialogue avec Fe y Alegría et Entreculturas, en tenant compte du fait que l'accent de cette évaluation est placé plus sur les aspects qualitatifs que quantitatifs, et donc nous ne sommes pas si intéressés par une grande quantité d'informations à traiter, mais plutôt par des informations plus significatives et fiables provenant d'acteurs ayant une certaine pertinence et expérience dans le projet. En outre, nous considérons comme très important le travail d'évaluation effectué sur le terrain, si la situation sécuritaire du pays le permet, en discutant directement avec les acteurs clés dans les territoires des communautés éducatives où le projet est mis en œuvre. En fait, nous avons fait l'expérience de la fiabilité de la modalité d'extraction d'informations par voie télématique avec la direction de l'école et les enseignants, et dans ce cas, cela pourrait également fonctionner pour les participants à la formation diplômante ESPESIL. Dans le cas du personnel technique de M&A et de la CE, nous considérons que les modalités virtuelles, téléphoniques et en face à face sont pertinentes et fiables pour obtenir des informations grâce à la disponibilité de l'équipement.

Dans le cadre des ressources disponibles et compte tenu de la difficulté éventuelle de couvrir toutes les questions clés, l'équipe d'évaluation doit donner la priorité, lors de la conception, aux questions qui, sans compromettre l'utilité de l'évaluation et les principaux intérêts, permettent d'entreprendre l'analyse avec les garanties nécessaires de rigueur méthodologique et de soutien interprétatif des résultats, au détriment d'une analyse large et superficielle d'un plus grand nombre de questions. Dans tous les cas, d'éventuelles modifications de la proposition d'évaluation convenue au moment de la passation du contrat devront être convenues avec Entreculturas et Fe y Alegría Haïti.

L'**analyse quantitative et qualitative** doit permettre de comparer et d'analyser la mise en œuvre du diplôme ESPESIL à Ouanaminthe et son éventuelle reproduction et adaptation dans la région de Jean Rabel.

7.2. Phases et calendrier

L'évaluation doit comporter **quatre phases** principales :

- 1) **Phase d'étude**, où l'équipe d'évaluation doit approfondir l'étude de l'objet de l'évaluation, ajuster les questions d'évaluation, développer une matrice d'évaluation complète (questions d'évaluation, indicateurs, normes et techniques de recherche proposées), proposer les options méthodologiques qui guideront le processus d'évaluation et établir le plan de travail. Cette conception doit être approuvée par Entreculturas et Fe y Alegría Haïti.
- 2) **Le travail sur le terrain**, qui implique la collecte d'informations par l'application de techniques de recherche, à la fois dans les municipalités choisies pour être visitées et dans les autres municipalités, à la fois virtuellement/sur place au siège de la FyA et en face à face/virtuellement avec le personnel d'Entreculturas.

Il est essentiel d'adapter le plan aux conditions et aux horaires des centres éducatifs. Les dates exactes des visites seront établies en fonction des calendriers et des priorités du personnel de Fe y Alegría Haïti et des événements imprévus qui pourraient survenir.

- 3) **Analyse et élaboration du rapport d'évaluation, comprenant l'analyse et l'interprétation des données et l'élaboration du rapport.** Cela inclut la phase de présentation du projet de rapport final au Comité de suivi, ainsi que le partage des conclusions et des recommandations. Le rapport d'évaluation final est attendu pour la première quinzaine de novembre 2023.
- 4) **Socialisation des résultats de l'évaluation,** où les résultats de l'évaluation seront renvoyés à Entreculturas, Fe y Alegría Haïti et aux centres éducatifs, en fournissant également les intrants nécessaires pour le retour des résultats aux personnes ciblées par le projet.

Les mois au cours desquels chaque phase de l'évaluation se déroulera sont détaillés ci-dessous :

Phases	2023					2023					
	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Sélection de l'équipement, étude documentaire et développement de la conception											
Travail sur le terrain											
Analyse et rapports											
Présentation du projet											
Examen des conclusions et des recommandations											
Remise du rapport d'évaluation final											
Socialisation des résultats											

7.3. Résultats attendus et structure du rapport

Cette mission d'évaluation prévoit une série de prestations minimales tout au long du processus. Ceux-ci sont détaillés ci-dessous pour chaque phase.

7.3.1. Produits demandés lors de la phase de conception

Un rapport d'évaluation de la conception contenant les sections suivantes sera exigé :

- a. **Définition de l'objet de l'évaluation** : principaux éléments structurels de l'intervention, processus les plus significatifs et résultats remarquables attribués.
- b. **Les fondements méthodologiques** à appliquer à chaque niveau d'évaluation (y compris les détails sur la manière dont la collecte de données et l'analyse de genre seront effectuées).
- c. **Matrice d'évaluation** : critères/besoins d'information, questions d'évaluation, indicateurs et techniques de recherche à appliquer pour chaque indicateur.
- d. **Techniques de recherche** : scripts d'entretien, questionnaires, scripts de groupe, ou toute autre technique que vous avez décidé d'appliquer.

- e. **Proposition de travail sur le terrain** : où l'application des techniques prévues et les réunions de restitution des résultats préliminaires sont planifiées.

Le rapport de conception doit être approuvé par l'unité de gestion de l'évaluation avant la mise en œuvre.

7.3.2. Produits demandés dans la phase de mise en œuvre

Un projet de rapport d'évaluation et, après approbation par Entreculturas et Fe y Alegría, un rapport d'évaluation final avec la structure de contenu suivante :

0. Résumé de 6 pages, selon le modèle Entreculturas²
 1. Introduction
 2. Description sommaire de l'intervention évaluée.
 3. Objet de l'évaluation : objectif, questions d'évaluation et critères de valeur.
 4. Méthodologie utilisée
 - 4.1. Méthodologie et techniques appliquées.
 - 4.2. Conditions et limites de l'étude réalisée.
 5. Analyse des informations recueillies et des éléments probants en rapport avec les questions posées. Interprétation des preuves par rapport aux questions d'évaluation posées.
 6. Résultats de l'évaluation par rapport aux questions d'évaluation posées.
 7. Enseignements tirés
 8. Recommandations de l'évaluation
 9. les annexes, qui comprennent
 - Fichier CAO
 - Mandat
 - Plan de travail
 - Techniques et sources utilisées³ : Revue documentaire, liste d'informateurs, scripts d'enquêtes et d'entretiens, transcriptions et notes (le cas échéant), données brutes, analyse statistique et autres informations collectées et analysées.
 - Allégations et commentaires des différentes parties prenantes sur le projet de rapport, s'ils sont jugés pertinents.

Dans tous les cas, ses sections et autres produits seront spécifiés dans la première phase et convenus entre Entreculturas et le coordinateur de l'évaluation.

Après sa soumission en format électronique et une fois approuvée, la personne responsable de l'évaluation remet trois copies papier de la version finale.

Si Entreculturas n'est pas d'accord avec la qualité du produit, un centre spécialisé désigné par Entreculturas évaluera la conformité du produit avec les normes de qualité d'Entreculturas.

² Ce modèle est disponible à l'adresse suivante : <https://www.entreculturas.org/es/que-hacemos/evaluamos/evaluaciones>

³ Outre les outils utilisés pour la collecte des informations (scripts d'entretien, enquêtes, etc.), il est essentiel de fournir toutes les informations utilisées pour l'analyse et l'interprétation, qu'il s'agisse de sources primaires ou secondaires (dumps de questionnaires, analyses de groupes de discussion, transcriptions d'entretiens, etc.

Les parties se conformeront à la décision d'arbitrage et, dans l'éventualité où elle en découlerait, à la remise correspondante sur le paiement du service. Les parties se conformeront à la décision d'arbitrage et, dans le cas où elle en découle, à la réduction correspondante du paiement du service.

Entreculturas enverra les produits obtenus aux acteurs impliqués (AECID, TCOs, partenaires locaux, etc.) afin d'intégrer les commentaires de chaque partie.

7.3.3. Produits pour le retour et la diffusion des résultats

L'équipe d'évaluation devra effectuer un travail de communication spécifique, tant en interne qu'en externe. Les produits requis sont les suivants :

- Retour d'information à Entreculturas et Fe y Alegría par le biais de réunions et d'ateliers convenus par toutes les parties et conseils sur la restitution des résultats à la population cible.
- Diffusion des résultats au public externe, en préparant un **résumé et une fiche** avec les principaux résultats et contributions de l'évaluation à publier sur le site web d'Entreculturas. Les deux formats doivent être préparés par l'équipe d'évaluation. La diffusion sur le site web et les réseaux sociaux sera de la responsabilité d'Entreculturas et de Fe y Alegría Haïti.

En outre, le rapport final devra être rédigé en espagnol. Tous les autres produits doivent être rédigés en espagnol et en français et, si possible, en kreyol.

8. ÉQUIPE D'ÉVALUATION

Pour réaliser cette évaluation, il faut une personne ou une équipe qui réponde aux exigences suivantes :

- Expérience démontrable de **l'évaluation de projets et de programmes**, en particulier dans le domaine de **l'éducation**.
- Connaissance et expérience du **secteur de l'éducation**, en particulier des **politiques éducatives dans la région**.
- Expérience démontrée de la **coopération internationale, de l'Amérique latine et des Caraïbes, en particulier d'Haïti**.
- La connaissance et l'expérience des **méthodologies et des techniques de recherche sociale** (expertise en matière d'évaluation ou de conception de recherche et d'application de techniques quantitatives et qualitatives), ainsi que de l'analyse de leurs résultats, sont essentielles.
- Formation et expérience démontrable en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et d'application de la **perspective de genre et de l'approche fondée sur les droits de l'homme** dans les évaluations.
- Connaissance des langues suivantes : **espagnol, français (essentiel) et kreyol (souhaitable)**.
- Une formation et une expérience dans l'animation de processus participatifs seraient un atout.
- Être **disponible** pendant toute la durée de l'évaluation, en particulier pour le travail sur le terrain, pour les réunions de travail et pour la diffusion et le retour des résultats.

- **La préférence sera donnée aux professionnels locaux du pays** de mise en œuvre.

Dans le cas d'une équipe, il sera essentiel de détailler les responsabilités et les positions de chaque membre, ainsi que d'avoir un coordinateur qui servira de contact avec Entreculturas et sera responsable du travail final. Cette personne sera tenue d'informer l'unité de gestion de tout changement pouvant survenir au sein de l'équipe et au cours du travail.

9. PRÉMISSSES DE L'ÉVALUATION

L'équipe d'évaluation répond aux exigences professionnelles et éthiques suivantes :

- Anonymat et confidentialité. L'évaluation doit respecter le droit des personnes à fournir des informations tout en garantissant leur anonymat et leur confidentialité.
- Responsabilité. Tout désaccord ou toute divergence d'opinion pouvant survenir entre les membres de l'équipe ou entre les membres de l'équipe et les responsables de l'intervention, en rapport avec les résultats et/ou les recommandations, doit être mentionné dans le rapport. Toute affirmation doit être confirmée par l'équipe ou tout désaccord à ce sujet doit être consigné.
- Intégrité. Il incombe à l'équipe d'évaluation de mettre en évidence les questions qui ne sont pas spécifiquement mentionnées dans les spécifications techniques, si cela est nécessaire pour obtenir une analyse plus complète de l'intervention.
- Indépendance. L'équipe d'évaluation doit garantir son indépendance par rapport à l'intervention évaluée, sans être liée à sa gestion ou à un de ses éléments.
- Incidents. En cas d'apparition de problèmes au cours du travail sur le terrain ou dans toute autre phase de l'évaluation, ceux-ci doivent être communiqués immédiatement à Entreculturas. Dans le cas contraire, l'existence de ces problèmes ne pourra en aucun cas être utilisée pour justifier la non-atteinte des résultats établis par Entreculturas dans les présentes spécifications techniques.
- Validation des informations. Il incombe à l'équipe d'évaluation de s'assurer de l'exactitude des informations recueillies aux fins de l'établissement du rapport, et elle est responsable en dernier ressort des informations présentées dans le rapport d'évaluation.
- Pénalités. En cas de retard dans la livraison des rapports ou si la qualité des rapports livrés est manifestement inférieure à celle convenue avec Entreculturas, l'équipe d'évaluation se conformera à la décision d'arbitrage et, le cas échéant, à la réduction correspondante du paiement du service.
- Droits d'auteur et divulgation. - Il est précisé que tout droit d'auteur appartient à l'entité contractante de l'évaluation (Entreculturas). La diffusion des informations collectées et du rapport final est la prérogative de l'entité exécutant la subvention et contractant l'évaluation. Cependant, l'AECID se réserve le droit de reproduire, distribuer ou communiquer publiquement le rapport d'évaluation sans accord préalable avec l'ONGD, lorsque cela est nécessaire pour le bon déroulement des procédures administratives, et le fera avec l'autorisation préalable de l'ONGD lorsque cela est nécessaire pour d'autres raisons.

10. BUDGET DE L'ÉVALUATION

Un montant de 12 000 euros est disponible pour toutes les phases de l'évaluation. Ce budget inclut les taxes et toutes les dépenses liées au travail sur le terrain, c'est-à-dire le transport aérien et/ou terrestre, l'hébergement et toute autre dépense nécessaire.

Le paiement des services est effectué en trois versements. Le premier sera de 20 % du budget à la signature du contrat. La deuxième tranche sera de 40 % du total, après approbation de la conception de l'évaluation. La troisième tranche, de 40 % du total, sera versée à la remise du rapport final.

Les offres soumises doivent contenir une proposition économique aussi détaillée que possible par phases et par produits.

11. PRÉSENTATION DE L'OFFRE OFFRE Y CRITÈRES DE VALUATION

La soumission de l'offre doit être effectuée par courrier électronique et le contenu doit couvrir au moins les sections suivantes :

- a. **La conception méthodologique** comme hypothèse de travail.
- b. **Matrice d'évaluation préliminaire** (contenant les questions d'évaluation indiquées, les indicateurs qui opérationnalisent ces questions et les techniques de collecte de données). L'évaluation portera principalement sur le type de techniques de recherche proposées et sur l'intégration de la dimension de genre.
- c. **Calendrier et tâches proposés.**
- d. **Budget** en fonction des phases établies.
- e. **Le curriculum vitae professionnel de la personne ou de l'équipe d'évaluation**, détaillant l'expérience par rapport aux exigences du paragraphe 8.

Lors de la sélection des offres reçues, Entreculturas et Fe y Alegría Haiti évalueront la qualité de ces points, en accordant une plus grande importance à la proposition technique, en particulier à la méthodologie et à la qualité des techniques de recherche utilisées, ainsi qu'à l'adéquation et à l'expérience de l'équipe d'évaluation par rapport aux thèmes et aux critères établis dans la section 12.

La date limite de soumission de l'offre est fixée au **27 mars 2023**. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer un courriel confirmant leur intérêt avant la soumission de l'offre. Cet envoi doit être effectué par courrier électronique aux contacts suivants :

- Laura Chimini (Country Officer Haïti) : l.chimini@entreculturas.org
- Belén Rodríguez (responsable de l'évaluation) : b.rodriguez@entreculturas.org
- Rworlds Augustin (coordinateur du projet M&A Haïti) : ht.coord-projets@foietjoie.org
- Fabien Castin (chef de projet M&A Haïti) : ht.responsable-projets@foietjoie.org En

général, toute information supplémentaire peut être demandée à ces personnes.